PROJET VETCAMPUS, CHUVAC

Note de présentation du parti architectural

et des possibilités d'implantation de l'œuvre au titre du 1 % artistique

Opération	Projet VetCampus, Construction du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire pour Animaux de Compagnie (CHUVAC)
Maître d'ouvrage	VetAgro Sup, ComUE Université de Lyon Saint-Étienne
Maître d'ouvrage délégué	ComUE Lyon Saint-Étienne
Lieu	Campus VetAgro Sup, 1 avenue Bourgelat, 69280 Marcy-l'Étoile
Maîtrise d'œuvre	JAQ Architectes : Architecte mandataire, D&A : Paysagiste, ATEVE : VRD, BATISERF : Structure, R3I : CFO/Cfa/SSI, GOPURA : CVC/Plomberie/Fluides, CPC : Economiste, Orlic Cochet : Signalétique, MAYA : HQE, GAMBA : Acoustique
Objet	Note de présentation du parti architectural et des possibilités d'implantation de l'œuvre au titre du 1 % artistique
Établie par	JAQ Architectes, architecte mandataire de la maîtrise d'œuvre

1. L'établissement et l'opération

1.1 VetAgro Sup et son centre hospitalier universitaire vétérinaire

VetAgro Sup est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il est la seule structure française à former à la fois des vétérinaires, des ingénieurs agronomes et des inspecteurs de santé publique vétérinaire, et ses activités de formation et de recherche s'inscrivent dans la thématique « Global Health », à l'interface des santés humaine, animale et environnementale.

Installé depuis 1977 à Marcy-l'Étoile, le campus lyonnais de VetAgro Sup s'étend sur 44 hectares. Il réunit des locaux d'enseignement, des unités de recherche, des pôles d'expertise et un Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire (CHUV), plateau technique de pointe dédié au diagnostic et aux soins. Le CHUV tient un double rôle : plateforme pédagogique où les étudiants vétérinaires se forment aux sciences cliniques, et structure hospitalière de haut niveau ouverte au public. Il se compose de trois cliniques : la clinique des animaux de compagnie (CHUVAC), la clinique équine (Clinéquine) et la clinique des animaux de production.

Le CHUVAC est dédié aux chiens, aux chats et aux nouveaux animaux de compagnie (NAC) tels que les rongeurs, les oiseaux ou les reptiles. Il accueille près d'une centaine de consultations par jour. Comme tout établissement de santé, il doit garantir la clarté des flux, l'hygiène, la sécurité, la gestion des urgences et le confort des usagers, en conciliant soin, enseignement et recherche ; la diversité des espèces accueillies impose en outre la séparation entre prédateurs et proies et une attention constante au bien-être animal.

1.2 Le projet VetCampus et ses ambitions

L'organisation actuelle du CHUVAC ne permet plus de répondre à ces exigences. VetAgro Sup engage donc, dans le cadre du projet VetCampus inscrit au contrat de plan État-Région Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027, la construction d'un nouveau CHUVAC sur une emprise dédiée, la réhabilitation du bâtiment Galtier (bureaux, laboratoires d'analyse et salle de travaux pratiques) et le réaménagement des espaces extérieurs associés.

Le nouveau bâtiment regroupera, dans une logique de pôles de compétence, des spécialités cliniques en partie déjà présentes sur le site et appelées à être développées : urgences et soins intensifs, médecine interne, préventive, de première opinion et des NAC, chirurgie, cardiologie, dermatologie, neurologie, ophtalmologie,

dentisterie ou encore troubles du comportement. La cancérologie y occupe une place singulière : c'est le seul service en France accrédité pour la formation de spécialistes dans ce domaine.

L'ambition portée par l'opération est celle de l'excellence : confirmer le CHUVAC comme plateforme de référence nationale, à la hauteur des attentes pédagogiques, techniques, éthiques et sanitaires d'un établissement d'enseignement supérieur vétérinaire de premier plan, au service de la formation, de la recherche et du soin. Le programme en décline les conditions : rationalisation et dissociation des flux, séparation des zones chiens, chats et NAC, locaux adaptés aux pratiques vétérinaires actuelles, flexibilité des espaces, confort de travail du personnel et intégration de l'accompagnant dans le parcours du patient.

2. Le parti architectural

Le parti architectural du CHUVAC repose sur 4 orientations : faire du bâtiment la nouvelle vitrine du campus depuis l'avenue Bourgelat, sans priver celui-ci des vues sur le domaine de La Croix-Laval ; traiter l'opération comme la requalification complète de l'entrée de site et non comme un objet bâti isolé ; déduire la morphologie de l'analyse des flux ; adopter une écriture sobre, en brique et en bois.

2.1 Une vitrine basse

Le campus présente aujourd'hui de grandes masses bâties implantées en promontoire, éloignées de l'entrée principale par un vaste parking qui forme le premier plan d'arrivée. Le CHUVAC s'implante parallèlement à l'avenue Bourgelat, au sud de la parcelle, et relie l'entrée du campus au bâtiment Galtier : il occupe précisément ce premier plan, avec l'ambition d'en constituer la nouvelle vitrine et d'établir un dialogue avec le domaine de La Croix-Laval, qui borde le site de l'autre côté de l'avenue.

Le bâtiment est conçu majoritairement en R+1, complété par deux émergences en R+2 qui interpellent depuis l'entrée du site. Ce choix répond à une intention explicite : ne pas empêcher le campus de continuer à profiter du domaine. Inscrit sur un replat existant à la cote 291 NGF, le projet évite toute surélévation excessive et préserve la continuité des vues depuis le perron du bâtiment principal vers le parc et les reliefs. Les hauteurs retenues sont un faîtage de R+1 à 8,30 m, une hauteur de bâtiment recevant du public inférieur à 13 m, des locaux techniques en R+2 à 12,50 m, une émergence ponctuelle d'escalier de secours à 15 m et un poste de garde à 4,40 m.

2.2 Une requalification de l'entrée du campus

L'opération comporte un travail important de voirie et réseaux divers et de paysage, destiné à requalifier l'ensemble de l'entrée du campus. Cette dimension est déterminante pour la commande artistique : le lieu dans lequel l'œuvre prendra place n'est pas un bâtiment isolé, mais une séquence d'entrée entièrement redessinée, du rond-point d'accès jusqu'au parvis.

Cette requalification procède d'une logique de conservation. Les enrobés et les végétations existantes sont maintenus autant que possible ; le parking existant est conservé avec sa structure de sol et ses platanes, ses places étant seulement décroûtées afin d'être rendues perméables. Soixante-six arbres sont conservés.

2.3 Une morphologie issue des flux

La morphologie du bâtiment découle directement de l'analyse des flux. La nécessité de proximité des fonctions sur un même niveau conduit à un vaste plateau modulable en rez-de-chaussée, articulé autour de trois patios qui l'éclairent, le ventilent et y font entrer le paysage. Un système poteaux-poutres de portée de six mètres libère totalement les plateaux et permet l'évolutivité recherchée, celle d'un plateau capable dont les unités fonctionnelles peuvent glisser selon les évolutions du programme. Au premier étage, les fonctions tertiaires se superposent aux services qu'elles desservent et la chirurgie se place au-dessus des fonctions transversales, afin de garantir la marche en avant et la séparation propre et sale ; le second étage accueille les locaux techniques.

À la demande de VetAgro Sup, la totalité des flux passe devant le poste de garde, qui constitue la rotule du dispositif : piétons, vélos, véhicules, urgences et logistique sont filtrés en un même point de contrôle, avec une visibilité directe sur les entrées et un contrôle à l'échelle du campus. La voirie nord regroupe les flux logistiques et techniques, clairement séparés des parcours visiteurs, et dessert également le bâtiment Galtier.

2.4 Une écriture sobre

Le projet adopte une écriture sobre et des matériaux simples, avec une volumétrie qui ne soit ni imposante ni brutale aux yeux des propriétaires, mais accueillante. Les toitures en pente diminuent l'impact visuel, permettent une charpente bois plus économique et évitent la rétention d'eau. Au sud, de vastes casquettes abritent les façades des intempéries et des surchauffes ; au rez-de-chaussée, un auvent crée un couvert sous lequel les propriétaires peuvent patienter, face à l'espace paysager.

La palette privilégie des teintes neutres, naturelles : brique en rez-de-chaussée ; bardage bois thermo-chauffé à couvre-joint en étage, traité par saturateur pré-grisé pour garantir une patine homogène, dans des nuances allant du brun grisé au brun doré ; menuiseries extérieures en bois non raboté ; toitures en tôle ondulée sinusoïdale, d'un entretien très faible. Le poste de garde reprend cette même écriture. Le projet vise par ailleurs un objectif E3C1, le label Bâtiment Biosourcé et le réemploi de deux familles de matériaux issues de la réhabilitation du site ou de plateformes locales.

La brique et le bois participent ainsi directement à l'identité architecturale du CHUVAC.

3. L'esprit de l'œuvre

L'œuvre s’efforcera d’établir un dialogue avec l'usage et la nature du CHUVAC : le soin apporté aux animaux, la formation des futurs vétérinaires, l'activité quotidienne des soignants. Le CHUVAC est à la fois un hôpital, un lieu d'apprentissage et un lieu d'accueil pour des propriétaires parfois inquiets ; l’intervention artistique intégrera chacune de ces dimensions.

L'image du lien et du pont est présente dans l'imaginaire : l'animal comme lien entre l'humain et la nature, le pont entre l'étudiant et son futur métier, mais aussi le passage entre la façade nord, dédiée à la logistique, et la façade sud ouverte sur le jardin paysager. La maîtrise d'œuvre y associe une œuvre en lien avec le vivant, le paysage et les valeurs environnementales du projet, qui invite à ralentir, observer et contempler, et qui s'inscrive durablement dans le site du CHUVAC.

4. Le site, le paysage et les usages

4.1 Le contexte et la nouvelle lisière

Le campus s'installe sur un plateau au pied des Monts du Lyonnais, en bordure de la métropole lyonnaise, dans un paysage d'espaces boisés, de prairies et de vallons doux. Le site se démarque surtout par sa proximité immédiate avec le domaine historique de La Croix-Laval, cent quinze hectares mêlant jardins à la française, prairies fleuries, étangs et maillage de sentiers. Le CHUVAC fait face à la lisière boisée de ce domaine, de l'autre côté de l'avenue Bourgelat.

Le projet paysager prolonge cette lisière du côté du campus, en travaillant successivement les sols, les strates végétales puis les plantations, afin de développer des ambiances majoritairement forestières ponctuées de clairières ouvertes. Les essences retenues sont locales, peu consommatrices en eau et non toxiques pour les animaux ; leur entretien est volontairement sobre, l'arrosage d'accompagnement étant limité aux trois premières années.

4.2 Des parcours qui accompagnent une déambulation lente

L'intention est que le paysage accompagne les déplacements. Un grand parcours piéton structure le site, du poste de garde au parvis ; l'allée principale serpente entre les arbres existants, les allées secondaires servent de promenade aux maîtres comme aux animaux, et des buttes plantées accompagnent les vues, structurent les ambiances et constituent une seconde lisière végétale. Ces cheminements courbes induisent une découverte progressive du site, principe directement mobilisable par une intervention artistique.

La hiérarchie des revêtements traduit cette organisation : béton désactivé pour l'axe principal et le parvis, accessible et carrossable ; stabilisé pour les sentiers de promenade ; pavés enherbés pour la voie et le parvis des urgences ; mélange terre-pierre pour les places de stationnement ; enrobés existants conservés.

4.3 Les espaces et leur régime d'accès

Ce point est déterminant pour la commande artistique : les espaces du projet n'ont pas tous le même régime d'accès, et la visibilité potentielle d'une œuvre en dépend directement.

Espace	Régime d'accès	Usage principal
Parking paysager, 50 places	Public	Stationnement visiteurs ; parking existant conservé, places rendues perméables, platanes maintenus
Jardin d'entrée et cheminement principal	Public, libre	Seuil végétal, promenade avec les animaux, attente à l'ombre ; traversé par les usagers du campus et des visiteurs
Parvis	Public, libre	Entrée du bâtiment, auvent et bancs
Hall d'accueil et zone de consultation	Public, intérieur	Accueil face au sas d'entrée, attentes séparées chiens, chats et NAC ; circulation en boucle autour du patio desservant les salles de consultation, le guichet de pharmacie et la caisse ; cafétéria ouverte sur une petite terrasse
Patio ouest	Public, libre accès depuis le hall	Jardin intime, terrasse en gravier et mobilier ; éclairement et ventilation des salles qui le bordent
Jardins des promenades, au sud-est	Fermé au public	Promenade et rééducation des animaux hospitalisés ; clos et sécurisé contre la fuite des animaux
Voirie au nord	Logistique	Flux techniques, accès IRM et scanner, zone déchets, laverie ; non fréquenté par le public
Espaces hospitaliers et étage (R+1)	Non accessible au grand public	Hospitalisation, chirurgie et espaces tertiaires ; non accessible au grand public

À l'intérieur du bâtiment, le public n'accède qu'à la partie consultation : le hall d'accueil, les attentes, les salles de consultation, le guichet de pharmacie et la caisse, ainsi que le patio ouest, librement accessible depuis le hall. L'hospitalisation, la chirurgie, les fonctions transversales et les espaces tertiaires lui restent fermés. Le plan ci-dessous repère les espaces accessibles au public.

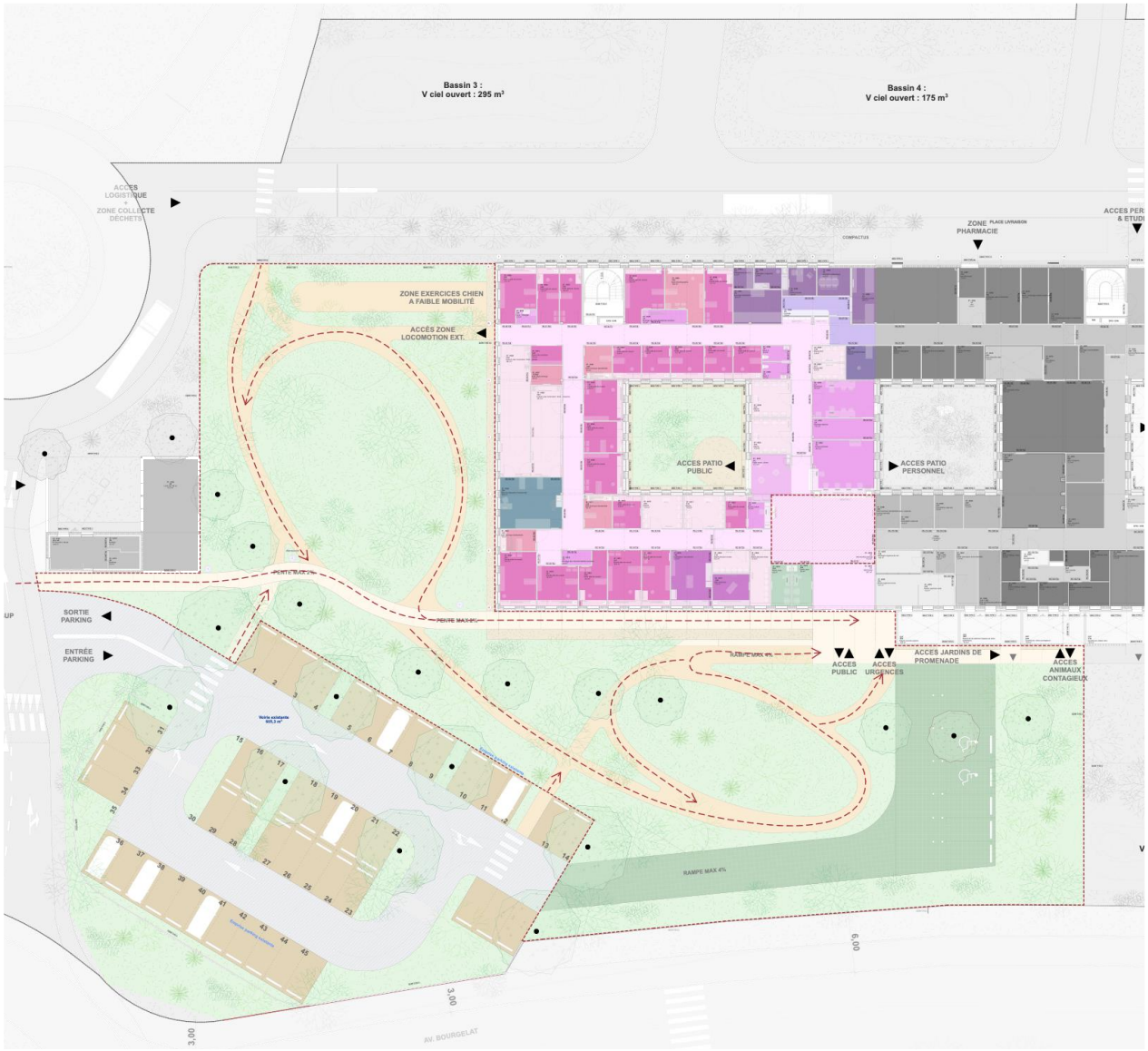


Figure 1. Espaces accessibles au public. Hall = Surface en pointillée (10mx7m) environ 70m2

4.4 Les usagers et le temps de l'attente

L'entrée du CHUVAC constitue un parc, traversé par les usagers venant du parking, du campus ou de la ville : c'est un espace central de circulation et de transition, et non un espace résiduel d'accompagnement du bâtiment. Le public y est particulier, et cette donnée constitue le premier élément de programme à transmettre aux artistes : le CHUVAC accueille des visiteurs dans des moments d'attente, parfois marqués par l'inquiétude ou l'émotion liées à la prise en charge de leur animal. Les jardins sont conçus comme des lieux de calme et de contemplation, offrant un temps de pause avant l'entrée dans le bâtiment.

5. Les possibilités d'implantation

5.1 Les lieux d'intervention possibles

Les lieux d'intervention fréquentés par le grand public sont à privilégier. À ce stade, trois lieux répondent à ce critère : le parc d'entrée à l'extérieur, et à l'intérieur les deux seuls espaces ouverts au public, le patio ouest et le hall d'accueil. Ils ne s'excluent pas et peuvent être combinés.

A. Focus sur le parc d'entrée, le cheminement principal et le parvis

Cet ensemble comprend le parc ouvert au public, entre le poste de garde, le parking paysager, le parc de promenade et le parvis, en vis-à-vis de la façade sud dont la brique et le bardage bois constituent l'arrière-plan. C'est le seul espace de l'opération librement accessible, y compris en dehors des heures de consultation, et le seul autorisant une œuvre de grande dimension et une déambulation libre autour d'elle. Une œuvre pourrait y devenir un repère du CHUVAC, visible depuis le parvis, l'entrée du site et les jardins.

À prendre en compte

- exposition permanente aux intempéries et au gel, et présence quotidienne d'animaux : matériaux non toxiques, absence d'arêtes vives et d'interstices pièges, résistance aux marquages et aux produits de nettoyage ;
- emprise contrainte par les cheminements, les arbres conservés, les noues et bassins, la voie des urgences et les accès pompiers ; fondations à concilier avec les racines affleurantes des platanes ;
- réservations, fondations et éventuelles alimentations à identifier avant l'exécution des travaux de voirie et d'aménagement paysager.

B. Le patio ouest

Accessible librement depuis le hall, ce patio accueille une terrasse en gravier et du mobilier, sa végétation implantée sur des buttes créant un filtre visuel entre les salles qui se font face. L'œuvre y serait perçue depuis le patio lui-même et, à travers les vitrages, depuis les pièces qui le bordent : cette configuration traduit littéralement la piste d'une œuvre située entre intérieur et extérieur. Le cadrage y est maîtrisé, dans un lieu de calme cohérent avec les temps d'attente qui caractérisent le CHUVAC.

À prendre en compte

- dimensions limitées et aménagement paysager déjà défini au stade DCE ; entretien du patio prévu comme très léger, ce qui suppose une œuvre sans exigence particulière de maintenance ;
- les patios assurent l'éclairement naturel et la ventilation des pièces qu'ils bordent : hauteur et emprise de l'œuvre ne doivent pas compromettre cette fonction ;
- l'acheminement des éléments une fois le bâtiment clos et couvert constitue une contrainte forte, susceptible de rendre impossible la mise en place d'une pièce de grande dimension ; cette faisabilité doit être vérifiée très en amont.

C. Le hall d'accueil

Point de passage obligé de tous les visiteurs, le hall est le premier espace intérieur que découvrent les propriétaires et leurs animaux. Les guichets font face au sas d'entrée et orientent rapidement les visiteurs ; les attentes des chiens, des chats et des NAC y sont clairement séparées afin de limiter le stress des animaux. Une œuvre y serait vue par l'ensemble du public du CHUVAC, dans un temps d'attente, et pourrait prolonger à l'intérieur l'intervention du parc ou du patio ouest.

À prendre en compte

- des dimensions restreintes : le hall est un espace fonctionnel, entièrement occupé par l'accueil, les attentes séparées par espèce et les circulations, qui ne peut recevoir qu'une œuvre de dimension mesurée ;
- l'œuvre ne doit gêner ni l'orientation des visiteurs, ni la séparation des attentes, ni les dégagements de l'établissement recevant du public ;
- les exigences d'hygiène d'un établissement de soins, qui imposent des surfaces compatibles avec le nettoyage hospitalier ;
- comme pour le patio, l'acheminement après clos couvert et les charges admissibles, à vérifier en amont.

Comparaison des lieux

Le tableau ci-après ne constitue pas un classement.

Lieu	Public atteint	Exposition et conservation	Principales contraintes techniques	Échelle possible
A. Parc d'entrée	Le plus large : visiteurs, personnel, étudiants, promeneurs venant du campus ou de la ville, y compris hors heures de consultation	Plein air permanent : intempéries, gel, contact animal	Emprise contrainte par les cheminements, les arbres conservés, les noues et bassins, la voie des urgences et les accès pompiers ; fondations à concilier avec les racines ; réservations à intégrer avant exécution des VRD	Grande dimension possible, déambulation libre autour de l'œuvre
B. Patio ouest	Visiteurs en attente et personnel ; perception également depuis les salles bordant le patio	Semi-abritée : exposition verticale, protection latérale	Dimensions du patio ; aménagement paysager arrêté au DCE ; apport de lumière et ventilation à préserver ; charges et étanchéité ; acheminement après clos couvert	Échelle contenue, cadrage maîtrisé
C. Hall d'accueil	L'ensemble des visiteurs, en attente ou de passage, et le personnel d'accueil	Intérieur : conditions stables, nettoyage hospitalier	Dimensions restreintes ; orientation, séparation des attentes et dégagements ERP à préserver ; acheminement après clos couvert	Échelle mesurée, œuvre contenue

5.2 La nature de l'intervention

Une exigence principale : la qualité artistique de la proposition combinée à la facilité d'entretien et de maintenance. Quels qu'en soient la forme ou le lieu d'implantation, toute intervention doit répondre à cette exigence, l'une des principales de la maîtrise d'ouvrage

Les formes envisageables

- **La sculpture ou l'installation en volume.** Dans le parc, elle suppose une emprise au sol, des fondations à concilier avec les racines des platanes et une résistance au contact animal ; dans le patio ou le hall, elle se heurte à l'acheminement après clos couvert, aux charges admissibles et aux dimensions disponibles.
- **L'intervention en deux dimensions : peinture, graphisme, dispositif numérique.** Elle suppose un support, bâti ou dédié, dont la pérennité et les interfaces avec les lots de travaux doivent être examinées. À l'extérieur, les supports du projet évoluent dans le temps, le bardage pré-grisé étant destiné à prendre une patine homogène.
- **La création paysagère, de type land art.** Elle est à manier avec précaution : le projet paysager est arrêté au stade DCE, sols, plantations, noues et bassins, talus et clôtures compris. Soit l'intervention s'inscrit dans les espaces déjà dessinés sans en modifier la composition, soit elle suppose une reprise du projet paysager, avec ses conséquences en études, délais et coûts.
- **L'œuvre répondant à un besoin du client ou de l'animal.** Cette piste se combine avec l'une ou l'autre des formes ci-dessus. Elle ancre l'œuvre dans l'expérience réelle des usagers, mais elle engage un usage quotidien : résistance, hygiène et sécurité animale deviennent alors des exigences de premier rang, et une fonction d'orientation supposerait une coordination explicite avec le lot signalétique du projet.
- **Toute autre œuvre.** Toute autre proposition reste envisageable, dans le respect des prérequis demandés par la maîtrise d'ouvrage, notamment la facilité d'entretien et de maintenance.

6. Recommandations et arbitrages

6.1 Recommandations de la maîtrise d'œuvre

1. Désigner le parc d'entrée comme périmètre privilégié, tout en autorisant explicitement des propositions dans le hall d'accueil, dans le patio ouest ou sous forme de parcours. C'est le seul espace librement accessible, le plus fréquenté, celui qui porte l'expérience d'attente et de transition, et celui qui offre la plus grande latitude dimensionnelle.
2. Faire de la maintenance une exigence de conception, en précisant que l'entretien doit rester courant et simple techniquement, y compris au regard du nettoyage hospitalier et du contact quotidien avec les animaux.
3. Traduire l'adaptation au public animalier en prescriptions vérifiables : matériaux et végétaux non toxiques, absence d'arêtes vives et d'interstices susceptibles de piéger un animal, absence d'espace dans lequel un animal pourrait se cacher, prévention de la fuite des animaux, résistance aux marquages et aux produits de nettoyage, stabilité au renversement, absence de risque d'ingestion.
4. Rappeler que le projet paysager est arrêté au stade DCE : toute proposition modifiant les sols, les plantations, les noues et bassins, les talus ou les clôtures fera l'objet d'un examen de faisabilité conjoint avec la maîtrise d'œuvre.
5. Objectiver la question de la visibilité par la production de vues depuis les principaux points d'approche du site.
6. Anticiper, dès la désignation du lauréat, les réservations et les conditions d'acheminement : fondations, massifs, fixations, alimentations en électricité et en eau, accès aux espaces intérieurs après clos couvert.

7. Conclusion

Le parti architectural du CHUVAC repose sur des choix cohérents : une implantation basse et allongée le long de l'avenue Bourgelat, qui fait du bâtiment la nouvelle vitrine du campus sans priver celui-ci des vues sur le domaine de La Croix-Laval ; une morphologie déduite des flux, organisée autour d'un plateau capable et de trois patios ; une écriture sobre de brique et de bois ; et un projet d'espaces extérieurs qui requalifie l'entrée du campus en conservant au maximum l'existant et en faisant du paysage l'accompagnement d'une déambulation lente. Au service d'un établissement qui vise l'excellence en matière de soin, de formation et de recherche, ces choix offrent à l'œuvre un cadre où elle pourra rendre sensible, pour les propriétaires, les étudiants et les soignants, le lien entre l'humain, l'animal et la nature.